



Pomme de terre

Normandie

BSV n°07 du 18/06/2026



Animatrice référente
 Laura EPINEAU
 FREDON NORMANDIE
 02 31 46 96 50
 06 77 59 25 02
 laura.epineau@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
 Valérie PATOUX
 Chambres d'agriculture
 de Normandie
 02 31 53 55 09
 valerie.patoux@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
 Sébastien WINDSOR
 Président des Chambres
 d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites
 de la DRAAF, des Chambres
 d'agriculture et des partenaires
 du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030
 pilotée par les ministères chargés de
 l'Agriculture, de l'Environnement, de
 la Santé et de la Recherche, avec le
 soutien financier de l'Office Français
 de la Biodiversité

Financé dans le cadre
 de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



L'essentiel de la semaine

METEO : Les températures vont continuer d'augmenter avec un temps très ensoleillé voire caniculaire. Des orages sont également attendus.

STADES : La croissance est active, la tubérisation et la floraison sont majoritaires. Les parcelles de pomme de terre précoce sont en cours de sénescence.

MALADIES /RAVAGEURS : Seuil de risque atteint concernant les doryphores dans la Manche (1 parcelle) et le Calvados (4 parcelles). Le rhizoctone est présent dans une parcelle du Calvados.

AUXILIAIRES : Les auxiliaires sont présents en parcelle, notamment les coccinelles.

ADVENTICES : Quelques adventices observées en parcelle.

Le réseau est globalement mis en place, la carte ci-dessous est représentative de l'ensemble des parcelles (23) du réseau BSV pomme de terre – Normandie. Présence de dégâts de gibier dans une parcelle de Seine-Maritime.

RESEAU :

A ce jour sont enregistrées **5 parcelles** du stade « 10% des plantes adjacentes se touchent » au stade « Fermeture du rang », **3 parcelles** en début de tubérisation, **8 parcelles** de 30% de tubérisation à 70% de tubérisation, **6 parcelles** en début d'inflorescence voire floraison et **1 parcelle** en début de sénescence.





Tubérisation en cours (Ferme de l'Odon et FREDON NO)



Parcelle en floraison

Maladie

* MILDIOU

Risque mildiou



Observation :

L'ensemble des parcelles observées cette semaine sont toujours saines. Pas de dégât observé dans les parcelles du réseau. Seules de vieilles taches de mildiou sec dans deux parcelles de la Manche sont notées.

Éléments de biologie :

Le mildiou de la pomme de terre est provoqué par *Phytophthora infestans*. Les conditions favorables à son développement sont : une température comprise entre 3 et 26°C, une hygrométrie supérieure à 87% et une végétation dense. Pendant l'hiver, il se conserve sous forme de mycélium dans les tubercules laissés au champ, les tas de déchets ou les repousses. Ainsi, au printemps, les spores d'hiver constituent des réserves de spores et peuvent infecter les nouvelles cultures grâce à leur dissémination par le vent ou par la pluie.

Analyse du risque mildiou réalisée avec l'Outil d'Aide à la Décision VISIOFARM® (anciennement MILEOS®), mis à disposition par ARVALIS Institut du végétal.

Interprétation du tableau de risque Mildiou :

Le niveau de risque Mildiou : tient compte de la réserve de spores et du potentiel de sporulation. La réserve de spores correspond à la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminantes si les conditions climatiques sont favorables. Le potentiel de sporulation est la quantité de spores prêtes à sporuler, il alimente la réserve de spores. Ainsi l'importance du potentiel de sporulation et donc de la réserve de spores caractérise le niveau

de risque qui peut être :

		Faible	Moyen	Elevé	Très élevé
--	--	--------	-------	-------	------------

Le seuil indicatif de risque atteint : indique en fonction de la sensibilité variétale si le seuil indicatif du risque est atteint (OUI) ou pas (NON). Pour qu'il soit atteint, il faut entre autres qu'il y ait une réserve de spores potentielle (prête à contaminer) et que les conditions climatiques soient favorables à la contamination puis à l'expression de la maladie.

Les conditions favorables à la sporulation sont, pour une hygrométrie à 87%, d'une durée de :

◇ 8 heures à une température de 21°C

◇ 10 heures à une température de 14°C

◇ 13 heures à une température de 10°C



Les risques donnés dans le tableau ci-après sont valables pour ce **jeudi 18 juin** et pour des parcelles non irriguées. L'irrigation peut augmenter le risque en fonction des heures où elle est positionnée.

Situation au 18 juin 2026

	Stations météorologiques (Données Weather Measures)	Dates de dépassement du seuil indicatif de risque durant les 7 derniers jours	Niveau de risque Mildiou	Seuil indicatif de risque atteint du 18 au 20 juin			Pluviométrie (mm) depuis le 11 juin
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Seine-Maritime	ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ	Le 12 juin	Très élevé	OUI	OUI	NON	4,2
	ANCRETIEVILLE-SAINT-VICTOR	Le 12 juin	Très élevé	OUI	OUI	OUI	2,7
	BARENTIN	Le 12 juin	Très élevé	OUI	OUI	OUI	4,7
	BOLBEC	Le 12 juin	Très élevé	OUI	OUI	NON	6
	LUNERAY	Le 12 juin	Très élevé	OUI	OUI	NON	6,8
	NORMANVILLE	Le 12 et 13 juin	Très élevé	OUI	OUI	OUI	4,3
	HAUDRICOURT	Le 12 juin	Très élevé	OUI	OUI	OUI	2,6
Orne	SEES	/	Faible	NON	NON	NON	0,2
Manche	BEAUVOIR	Le 13 juin	Très élevé	OUI	NON	NON	0,3
	SAINTE-GENEVIÈVE	Le 11 et 12 juin	Très élevé	OUI	OUI	OUI	1,3
Eure	BOUQUETOT	Le 12 juin	Très élevé	OUI	OUI	OUI	3,8
	CHAMBORD	/	Faible	NON	NON	NON	1,1
	EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	/	Elevé	OUI	OUI	NON	1,1
	SURTAUVILLE	/	Moyen	OUI	NON	NON	1,6
Calvados	DOUVRES-LA-DELIVRANDE	/	Elevé	OUI	NON	NON	7
	ROTS	/	Elevé	OUI	OUI	NON	1,8
	SAINT-SYLVAIN	/	Faible	NON	NON	NON	1,4
	VENDEUVRE	/	Faible	NON	NON	NON	1,3
	MORTEAUX-COULIBOEUF	/	Faible	NON	NON	NON	2,3

*Niveau de risque = Potentiel de sporulation

Le potentiel de sporulation est en majorité très élevé pour les stations de Seine-Maritime, de la Manche et Bouquetot. Il est élevé du côté d'Epreville-près-le-Neubourg, Douvres-la-Délivrande et Rots. Il est moyen du côté de Surtauville. Il est faible du côté de Sées, Chambord, Saint-Sylvain, Vendevre et Morteaux-Couliboëuf.

Des contaminations ont été enregistrées entre le 11 et le 13 juin (majoritairement le 12 juin) sur 10 stations, principalement de Seine-Maritime et de la Manche.

Le seuil indicatif de risque est atteint sur variété sensible pour l'ensemble des secteurs hormis Sées, Chambord, Saint-Sylvain, Vendevre et Morteaux-Couliboëuf. Le seuil indicatif de risque est atteint sur variété intermédiaire pour les stations de Seine-Maritime, Sainte-Geneviève, Bouquetot, Epreville-près-le-Neubourg et Rots. Le seuil indicatif de risque est atteint sur variété résistante sur les secteurs de Ancretieville-Saint-Victor, Barentin, Normanville, Haudricourt, Saint-Geneviève et Bouquetot.

Evolution du risque :

Soyez vigilants et observez attentivement vos parcelles. L'humidité matinale, les averses orageuses et la végétation qui se densifie sont favorables au développement du mildiou. Les réserves de spores sont remplies pour certains secteurs. Restez également vigilants aux repousses et à la gestion des tas de déchets ([BSV Pomme de terre n°01 du 19/03/2026](#)) qui sont des réservoirs pour l'inoculum primaire.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Utilisez des plants sains

Détruire ou bâcher les tas de déchets et les repousses de pomme de terre. Voir [BSV Pomme de terre n°01 du 19/03/2026](#)

Effectuez un bon buttage

Favorisez les rotations culturales



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Comité Nord, FREDON Normandie, LUNOR, LEPICARD, Coopérative de Creully, SILEBAN, Ferme de l'Odon, HZPC, Solana

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur.

Ils sont consultables à l'adresse : <https://ecophytopic.fr/réglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Contactez votre technicien.

Résistance :



Le groupe « mildiou/fluazinam » et le groupe « mildiou /mandipropamide et CAA » sont exposés à un risque de résistance. Pour plus d'informations, consultez le site du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRAE qui centralise de nombreux outils et informations sur les résistances et qui recense les notes des résistances : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

* ALTERNARIOSE



Observation :

Des symptômes d'alternariose sont observés sur quelques feuilles à quelques plants touchés dans le Calvados (2 parcelles) et la Manche (1 parcelle). Un foyer est présent dans une parcelle de la Manche.

Éléments de biologie :

L'Alternariose est provoquée par les champignons *Alternaria solani* et /ou *Alternaria alternata*.

La maladie provoque surtout des dégâts en climat continental, chaud et sec, mais est accentuée en culture irriguée.

L'Alternariose est favorisée par la sénescence des plantes et des conditions climatiques bien précises :

- Température élevée (20-25°C) et rosée pendant la nuit pour permettre l'infection,
- Alternance de périodes humides et ensoleillées pour la formation des conidies et la sporulation.

La dispersion des spores est assurée par le vent et les éclaboussures de pluie.

L'Alternariose est une maladie de faiblesse (particulièrement vrai pour *A. alternata*, qui se développe surtout sur les feuilles déjà atteintes par *A. solani*, ou sur des feuilles « faibles »). Elle se développe d'abord sur les feuilles et les plantes les plus faibles : vieilles feuilles (bas de tiges) ou abîmées (vent, grêle), plantes en manque d'eau, de lumière et/ou d'éléments nutritifs, particulièrement l'azote, le manganèse, le magnésium et le soufre.

Evolution du risque :

Les températures élevées et l'humidité en parcelle peuvent causer des symptômes d'alternariose. Les variétés précoces et en cours de sénescence peuvent commencer à être touchées. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie:

Apportez une fertilisation et une irrigation équilibrées afin d'éviter tout stress accélérant la sénescence des plantes.

Limitez l'inoculum primaire en détruisant les résidus de culture infectés et les adventices.

Utilisez des variétés peu sensibles.

Récolter dès que les tubercules sont suffisamment matures et limiter les blessures à la récolte et lors du conditionnement pour éviter la pourriture des tubercules.

* RHIZOCTONE



Observation :

Cette semaine, des symptômes caractéristiques de rhizoctone sont présents sur de nombreuses plantes (+ 1 plant tous les 20 mètres-linéaires) dans une parcelle du Calvados.



Tubercules aériens formés à l'aisselle des feuilles sur pomme de terre atteinte de Rhizoctone brun



Éléments de biologie :

Le rhizoctone brun de la pomme de terre est favorisé par un climat frais et humide après plantation ainsi que par tous les autres facteurs qui retardent la levée des plantes (et donc augmentent la période de sensibilité de la plante aux attaques sur les germes) : plantation profonde, précoce, en sol froid, plant non germé ou réchauffé.

Les rotations courtes sont un facteur essentiel aggravant les attaques, de même qu'un long délai entre le défanage et la récolte.

Evolution du risque :

Les averses, l'irrigation et l'humidité matinale favorisent le développement du rhizoctone. Les conditions météorologiques, l'humidité matinale et les averses orageuses prévues, peuvent être favorables. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie:

Privilégier des rotations en cohérence avec le potentiel infectieux des sols et les autres espèces cultivées sur la parcelle.

Planter en sol réchauffé et bien préparé.

Utiliser des plants sains pour garantir une levée homogène et un risque faible de sclérotés sur les tubercules à la récolte.

Le défanage par arrachage des fanes peut limiter la formation de sclérotés : le délai défanage-récolte doit être le plus court possible.

Ravageurs

* PUCERONS



Observation :

	NB PUCERONS/FOLIOLE	% FOLIOLES PORTEUSES
CALVADOS	1 à 3 (1 parcelle)	1 à 10 % (1 parcelle)
MANCHE	1 à 3 (1 parcelle)	1 à 10 % (1 parcelle)
SEINE-MARITIME	/	/
EURE	/	/

Les pucerons se font toujours discrets cette semaine. Ils sont présents dans 1 parcelle de la Manche et 1 parcelle du Calvados. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint. En parallèle, les auxiliaires sont bien présents en parcelle (cf. paragraphe des auxiliaires).



Puceron ailé (Chambre d'agriculture Normandie)

Seuil de nuisibilité :

Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir une des folioles latérales. Le seuil est de 20 folioles porteuses de pucerons sur 40 folioles observées soit 50% des folioles porteuses de pucerons ou 5 à 10 pucerons par feuille.



Evolution du risque :

Le risque est actuellement faible avec les conditions météorologiques actuelles. Les températures freinent leur développement et le temps annoncé ne sera pas favorable. Surveillez l'arrivée et l'installation de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Observez vos parcelles, les pucerons peuvent transmettre des virus notamment aux variétés sensibles.

Biocontrôle : 

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur.

Ils sont consultables à l'adresse : <https://ecophytopic.fr/réglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

*** DORYPHORES****Risque doryphore****Observation :**

En Seine-Maritime, les observations vont de quelques adultes observés (2 parcelles) à plusieurs foyers de larves et/ou d'adultes (1 parcelle). Dans le Calvados, les observations vont de quelques adultes (1 parcelle) à 1 foyer (5 parcelles) voire plusieurs foyers de larves et/ou d'adultes (4 parcelles). Dans la Manche, une parcelle comporte quelques adultes et une autre 1 foyer de larves et/ou d'adultes. Le seuil de risque est atteint dans une parcelle de Seine-Maritime et 4 parcelles du Calvados.



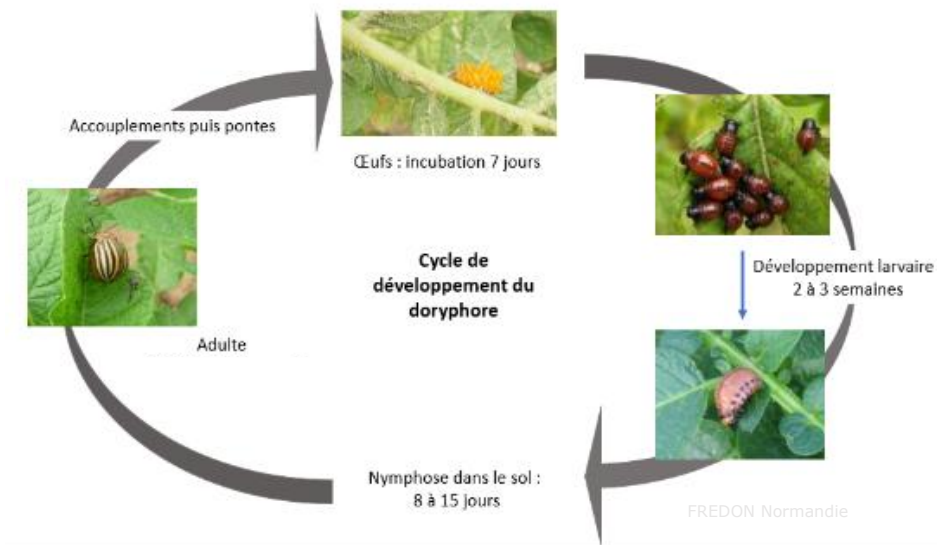
Larves de doryphore (Ferme de l'Odon)

Seuil de nuisibilité :

Il est atteint lorsque 2 foyers pour 1000 m² en bordure de parcelle sont observés (1 foyer = 2 à 3 plantes avec au moins 20 larves au total).

Éléments de biologie :

Le doryphore est un petit coléoptère dont l'adulte a une longueur de 10 à 12 mm. Les adultes hivernent dans le sol (20 à 30 mm de profondeur) et remontent à la fin du printemps, lorsque la température du sol atteint environ 10°C, pour consommer les premières pousses de pomme de terre. Ils peuvent consommer la totalité du feuillage.



L'ensemble des stades peut être présent en même temps sur une parcelle du fait d'une sortie d'hivernation échelonnée et de la durée de vie d'un mois pour un adulte. Une femelle peut pondre jusqu'à 400 œufs. Les œufs peuvent éclore lorsque la température ambiante est supérieure à 12°C.

ATTENTION à ne pas confondre une pupa de coccinelle avec une larve de doryphore :

La pupa de coccinelle (le stade intermédiaire entre la larve et l'adulte) est orange et immobile, fixée sur la feuille.

Les pupes de coccinelle sont **immobiles**.



Les larves de doryphore sont **mobiles**, orangées avec des ponctuations latérales noires.

**Evolution du risque :**

Le seuil de risque étant atteint dans 5 parcelles, surveillez vos parcelles. Les températures actuelles et annoncées favorisent leur développement.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Rotation de pomme de terre tous les 4 ans pour éliminer les adultes hivernant dans le sol.

Élimination des repousses et des tas de déchets, où les premiers doryphores se concentrent et s'alimentent.

Absence de travail du sol en été pour entraver, par le maintien d'une terre dure, la pénétration dans le sol des larves.
 Plantation précoce pour limiter l'infestation car le feuillage plus âgé au moment des attaques sera moins appétant.

* **CICADELLES**

Observation :

Aucune observation de nouvelles piqûres foliaires de cicadelles dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

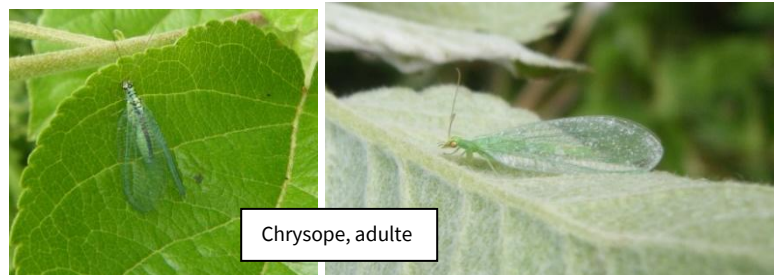
Les dégâts directs de ces insectes sont peu importants en culture de pomme de terre de consommation. Cependant, les cicadelles peuvent jouer un rôle dans la transmission de virus ou de phytoplasmes comme le stolbur. Plus d'informations sur le site Ephytia : [https://ephytia.inra.fr/fr/C/21007/Pomme-de-terre-Cicadelles#:~:text=Les%20d%C3%A9g%C3%A2ts%20de%20cicadelles%20sont,des%20piq%C3%BBres%20\(figure%20202\)](https://ephytia.inra.fr/fr/C/21007/Pomme-de-terre-Cicadelles#:~:text=Les%20d%C3%A9g%C3%A2ts%20de%20cicadelles%20sont,des%20piq%C3%BBres%20(figure%20202))

Auxiliaires

* **CHRYSOPES**

Observation :

Aucune observation de chrysopes dans les parcelles du réseau.



* **COCCINELLES**

Observation :

Des coccinelles adultes sont notées sur l'ensemble des secteurs dans 14 parcelles sur 23 parcelles observées. Quelques larves sont également signalées.



Larve et Puppe de coccinelle (Ferme de l'Odon)

Adventices

Observation :

	Manche	Calvados	Seine-Maritime	Eure
Ray-grass		1 parcelle		
Séneçon		1 parcelle		
Chardon		1 parcelle		
Chénopode			1 parcelle	



Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages. Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/réglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Résistance aux produits phytosanitaires

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du **réseau R4P** (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Informations supplémentaires

→ Journée de lutte contre les ambrosies du 15 au 30 juin



Chaque été du 15 au 30 juin ont lieu les Journées de lutte contre les ambrosies. Durant ces 15 jours, des animations sont organisées partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par les ambrosies et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

Plus d'info ici : <https://ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambrosies/#:~:text=Chaque%20%C3%A9t%C3%A9%20du%202015%20au,place%20d'actions%20de%20lutte>



Les notes nationales BIODIVERSITE





JOURNÉES DE LUTTE CONTRE LES AMBROISIES DU 15 AU 30 JUIN 2026

Le Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et l'Observatoire des Ambrosies - FREDON France rappellent l'importance des conséquences néfastes de ces espèces envahissantes et allergisantes.

À l'occasion des **Journées de lutte contre les ambrosies du 15 au 30 Juin 2026**, de nombreuses manifestations sont organisées par les collectivités et les autres structures impliquées dans la lutte contre l'ambrosie. Ces événements ont lieu sur toute la France et sont signalés en ligne sur la page officielle de l'événement : ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambrosies et les réseaux sociaux.

QU'EST-CE QUE L'AMBROISIE ?

L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.), l'Ambrosie trifide (*Ambrosia trifida* L.) et l'Ambrosie à épis lisse (*Ambrosia psilostachya* DC.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord. Très compétitives, elles colonisent rapidement de nombreux milieux : parcelles agricoles, bords de route, friches, zones urbaines...

Leurs **pollens, émis en fin d'été**, sont extrêmement **allergisants**. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) estime qu'au moins **1 million de personnes sont allergiques à l'ambrosie en France**, avec des coûts de prise en charge évalués à au moins **59 millions d'euros par an**. Les symptômes peuvent aller de simples rhinites à des troubles respiratoires plus sévères (asthme, toux persistante...).

Les ambrosies sont également nuisibles à **l'environnement** (concurrence avec la flore locale, notamment en bord de cours d'eau) et à **l'agriculture** (perte de rendement, difficultés de gestion). **L'Ambrosie trifide**, par exemple, peut atteindre 4 mètres de haut et produire jusqu'à 200 graines par plant.

L'OBSERVATOIRE DES AMBROISIES

Créé en 2011 par les ministères chargés de la santé, de l'agriculture et de l'écologie, l'Observatoire est piloté par **FREDON France** depuis 2017. Il agit en tant que centre de ressource national, en diffusant les connaissances sur les ambrosies et en coordonnant des actions de terrain avec les acteurs locaux et nationaux. Il s'appuie sur un comité de pilotage interministériel et un comité technique pluridisciplinaire pour garantir une approche globale et efficace de la lutte.

UNE NOUVEAUTÉ 2026 :

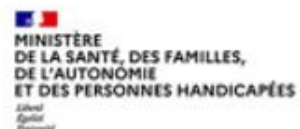
Le concours de nouvelles « Ambrosie et *Ophraella communa* »

Pour sensibiliser autrement, l'Observatoire lance cette année un concours d'écriture ouvert à tous. Objectif : proposer des récits originaux (fiction, témoignage, fable, humour...) sur le thème de l'ambrosie et son ravageur (clôture des participations : 30 juillet 2026).

Informations et modalités : <https://ambrosie-risque.info/concours-de-nouvelles-sur-lambrosie-et-ophraella-communa/>

CONTACT PRESSE

Observatoire des ambrosies - FREDON France
Mail : alice.samama@fredon-france.fr
Tél : 07 45 10 44 95



Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAL-SDSPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies - Fredon France
Crédit photos : Observatoire des ambrosies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao
Note actualisée en août 2021

L'ambrosie dans la filière agricole

Les chiffres et informations clés



POUR TOUT CONNAITRE SUR LES AMBROISIES
www.ambrosie-risque.info

 <h2 style="font-size: 48px;">48 %</h2> <p>des signalements d'ambrosie en 2020 concernait des parcelles agricoles</p>	<h2 style="font-size: 48px;">2</h2> <p>espèces d'ambrosie</p> <p>posent problèmes en agriculture :</p> <p><i>Ambrosia artemisiifolia</i> <i>Ambrosia trifida</i></p> 	<h2 style="font-size: 48px;">1</h2> <h2 style="font-size: 48px;">milliards</h2> <p>de grains de pollens relâchés en moyenne par plante chaque année</p> 
<h3>Gestion en Interculture</h3>  <p>Déchaumage Broyage Couverture du sol /CIPAN Arrachage manuel Pâturage caprins, bovins, ovins Désherbage chimique</p>	<h3>Gestion en culture</h3>  <p>Avant la culture : Faux-semis</p> <p>Pendant la culture : Arrachage manuel Désherbage mécanique Désherbage chimique</p>	<p>Les viticulteurs aussi sont concernés par la problématique ambrosie</p> 
 <h3>La moissonneuse batteuse</h3> <p>est souvent citée comme source d'introduction d'ambrosie sur parcelle</p>	<p>Pour signaler l'ambrosie :</p> <h2 style="font-size: 48px;">4 moyens</h2> <ul style="list-style-type: none">  Plateforme Signalement Ambrosie  Application mobile Signalement Ambrosie  contact@signalement-ambrosie.fr  (+33)0 972 376 888 	<p>Exemple sur tournesol :</p> <h2 style="font-size: 48px;">perte de 3q/ha</h2>  <p>pour</p> <h2 style="font-size: 48px;">10 ambrosies/m²</h2> <p>(Chollet, 2012)</p> 

Données issues de l'Observatoire des ambrosies : www.ambrosie-risque.info.

Préambule

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes. Les publications médicales citent des taux de 6 à 12 % de la population souffrant d'allergie en zone d'infestation pour Rhône-Alpes, mais des taux beaucoup plus élevés sont cités pour la Hongrie, où *Ambrosia artemisiifolia* est très présente depuis de nombreuses décennies.

Depuis plusieurs années, d'autres espèces¹ du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Cette note a pour objectif d'apporter des informations relatives à *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambrosie à feuille d'armoise et de présenter *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide.

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps, et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.



Fig.1. *A. artemisiifolia* dans la Nièvre (58) : parcelle à stock semencier historiquement important, très forte infestation mal anticipée sur tournesol présentant de surcroît de gros problèmes de levée.



Fig.2. *A. trifida* dans une culture de tournesol : une géante à apprendre à identifier.

CBNPMIP / J.Dao

¹ Outre les deux espèces faisant l'objet de la note, deux autres ambrosies exotiques sont présentes en France : *Ambrosia tenuifolia* et *Ambrosia psilostachya*. Il s'agit de plantes vivaces dont l'écologie est différente et qui ne sont pas abordées dans cette note. L'ambrosie à épis lisses a fait l'objet d'une analyse de risque parue en 2017 : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANTVEG2016SA0065Ra.pdf>

Identification de ces deux ambrosies ²

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'ambrosie trifide (*A. trifida*) sont deux espèces annuelles originaires du continent Nord-Américain. Elles sont connues pour être, dans leurs zones natives, à la fois des mauvaises herbes des cultures et des plantes aux pollens très allergisants.

La répartition en France de ces deux espèces est sensiblement différente. Si quelques populations d'ambrosies trifides ont été repérées sur le territoire, la zone principale de développement de l'espèce se situe actuellement en Occitanie (Ariège, Haute-Garonne). L'ambrosie à feuilles d'armoise a été observée sur une très grande partie du territoire français avec une présence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la vallée du Rhône, ainsi que dans les vallées de la Loire et de l'Allier.

L'ambrosie trifide est une plante annuelle 'géante' quand les conditions lui sont favorables. Elle se distingue de l'ambrosie à feuilles d'armoise par une taille plus importante mais surtout par la forme des feuilles qui ne laisse aucun doute pour l'identification de cette espèce.



Fig.3. Ambrosie à feuilles d'armoise
Feuilles à divisions nombreuses et pennées.



Fig.4. Ambrosie trifide
Feuille de 3 à 5 lobes en éventail.

Stratégies de lutte

Les stratégies de lutte sont très différentes selon les cultures et le niveau d'information sur la présence de la plante dans une région ou une commune.

Lorsque la plante est bien identifiée, il importe de tenir compte de sa présence dans les choix d'itinéraires techniques dès l'installation des cultures. De même, pour les zones non agricoles, des choix techniques raisonnés en fonction de la problématique ambrosie, tels que l'installation de plantes vivaces et de paillis sur des zones de terre mise à nu seront à privilégier. Ces méthodes préventives ne sont pas développées dans cette note qui se focalisera sur les techniques de lutte contre des populations d'ambrosies installées qui sont repérées en cours d'été.

² La description détaillée de l'Ambrosie à feuilles d'armoise est disponible sur le site de l'Observatoire des ambrosies (<https://ambrosie-risque.info/quest-ce-que-lambrosie/> et pages liées).

Des photographies prises en France sont disponibles sur : <https://ambrosie-risque.info/outils/videos-et-photos/>

Une clé de détermination a été publiée par l'Observatoire des ambrosies : [Lettre n°16 de l'Observatoire des ambrosies Oct2013](#)

Rappel réglementaire

La [loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#) introduit un chapitre spécifique à la lutte contre les ambrosies dans le code de la santé publique (CSP). Un [décret d'application de cette loi](#) définit les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération et un [arrêté](#) interdit leur introduction volontaire, leur transport volontaire, leur utilisation, mise en vente, vente ou achat, sous quelque forme que ce soit. Tout contrevenant à ces dispositions est passible d'une contravention de 4ème classe. Trois espèces d'ambrosie sont actuellement visées : l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses. Les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre au niveau national et/ou local comprennent notamment la gestion de tous les espaces, agricoles ou non, où peuvent se développer ces espèces, la destruction des spécimens dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et la prise de toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens.

Dans les départements concernés par la présence d'ambrosie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. Les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants droits ou occupants à quelque titre que ce soit mettent en œuvre les mesures déterminées par arrêté préfectoral dans un délai défini par cet arrêté.

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) en date du 24 avril 2015 spécifie que les espèces comprises dans l'article D.1338-1 du code de la santé (*A.artemisiifolia*, *A. trifida* et *A.psilostochya*) ne sont pas autorisées en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime). Le travail du sol superficiel est autorisé sur ces bandes tampons et, sur avis du préfet, le labour peut être autorisé en raison de leur infestation par une ou plusieurs espèces d'ambrosies règlementées.

Méthodes adaptées aux petites populations

- Arrachage manuel

L'arrachage manuel constitue un moyen extrêmement efficace pour gérer ces espèces annuelles. Cette méthode est réservée aux petites surfaces et doit être réalisée avant le début de l'émission du pollen. Les personnes allergiques au pollen doivent s'abstenir de ce travail. Un minimum de protection est requis (port de gants, manches longues, ...) pour minimiser les contacts avec la plante.

- Fauchage répété

Alternative intéressante à l'utilisation des herbicides, les méthodes de fauche offrent la possibilité de travailler des surfaces importantes ou des linéaires. Ces techniques rapides et respectueuses de l'environnement sont applicables pour diminuer la production de pollen et de semences, mais leur efficacité est limitée par la capacité de repousse de l'ambrosie.

Toute prise de décision par les gestionnaires doit donc tenir compte de l'infestation, du stade de développement de la plante, du climat de la région et des moyens à disposition. Toutefois, gérer la production de pollen et de semences par la fauche n'est possible que par l'application minimale de 2 ou 3 coupes (1er passage à 10 cm, 2ème passage à 6 cm, dernier passage le plus ras possible), suivant les situations ce qui implique une augmentation des coûts d'entretien des zones concernées. Les modalités des interventions sont à définir en fonction de la très grande faculté qu'a l'ambrosie à maintenir une production de semences viables.

Méthodes adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles

- Déchaumage

La technique du déchaumage, qui consiste à enfouir superficiellement les pailles de la culture précédente et les adventices qui s'y sont développées, est bien adaptée à l'interruption de la croissance des ambrosies dans les céréales à paille ou d'autres cultures récoltées en cours d'été. Pour éviter la production de pollen, il est recommandé d'intervenir avant la floraison. Si cela n'a pas été possible pour des raisons diverses (calendrier des travaux, accès aux parcelles, ...), il importe d'intervenir malgré tout le plus tôt possible en début de maturation des graines d'ambrosies pour interrompre le cycle de croissance de la plante et éviter l'alimentation du stock semencier de la parcelle.

- Gestion du couvert végétal après culture de printemps

Dans les cultures de printemps, les interventions sont surtout préventives, par des itinéraires techniques mécaniques et chimiques permettant de limiter la croissance des adventices avant l'installation ou dans les premiers stades de la culture.

Lorsque l'infestation n'est constatée qu'en cours de culture, l'intervention n'est que rarement possible. Du fait de la très longue durée de vie des semences dans le sol (plus de trente années selon certains auteurs), une action de broyage des zones avec les plus fortes densités peut être envisagée, la perte à court terme étant largement compensée par le gain sur le moyen et long terme. A la récolte, il importe d'éviter la propagation de semences par les engins de récolte, en nettoyant soigneusement la moissonneuse-batteuse après utilisation dans une parcelle infestée. De même, sur ces parcelles, il faudra s'assurer de stopper la poursuite de croissance de la plante après une récolte précoce en fin d'été ou début d'automne, et veiller particulièrement aux bordures de champs, parfois plus fortement infestées, pour limiter l'augmentation du stock de semences. Dans les régions où l'une au moins de ces deux espèces d'ambrosies est déjà répandue, la nécessité d'une lutte permanente dans la rotation pour gérer correctement ces adventices préoccupantes est bien connue. Les services agricoles et instituts techniques des filières sont à même de proposer des appuis techniques ciblés.

Les jachères : à surveiller avec attention !

Certaines jachères installées au printemps, comme la jachère fleurie qui a un faible pouvoir concurrentiel et une couverture du sol limitée, sont assez exposées à l'ambrosie. Elles sont déconseillées dans les parcelles connues pour contenir des stocks de semences d'ambrosie. Les dates tardives de broyage prévues dans le cahier des charges de gestion des jachères sont très favorables à la dynamique de l'ambrosie.

Focus sur les vignobles !

Lorsque le sol est laissé à nu, **les inter-rangs des parcelles de vignes peuvent favoriser l'apparition de plants d'ambrosie**. En effet, les vignes se trouvent souvent sur des coteaux, milieux pouvant être exposés à des ruissellements lors des intempéries. Ainsi, les graines se retrouvent disséminées par le biais des ruisseaux non permanents jusqu'aux parcelles de vigne.

La gestion de l'ambrosie en vigne est compliquée car **les moyens mécaniques adaptés sont peu nombreux** (tondeuse ou débroussailleuse). Le recours aux moyens chimiques peut se faire en dernier recours. **L'ambrosie est aussi une concurrente des vignes** car elle pompe l'eau nécessaire aux cepes et plus particulièrement dans les milieux secs.

Cependant, le point le plus préoccupant de la présence d'ambrosie dans la vigne, reste l'aspect sanitaire. En effet, **la période des vendanges tombe à la même période que le pic pollinique de l'ambrosie en septembre**, ce qui représente un danger de réaction allergique pour les vendangeurs.

La lutte contre l'ambroisie doit se faire sur la durée, avec une intervention dans les parcelles chaque fois que cela est possible. Celle-ci sera d'autant plus efficace, qu'elle sera engagée précocement sur les territoires où la plante est peu présente. C'est grâce à cette prise en compte précoce que l'arrêt de l'expansion de la plante est envisageable. Pour réduire la présence de cette espèce de façon durable et intégrée, il faut prévenir la constitution d'un stock de semences qui sera particulièrement difficile à gérer.

Pour plus d'informations concernant les aspects de santé publique : www.ambroisie-risque.info

Pour plus d'informations :

<https://www.terresinovia.fr/-/gestion-de-l-ambroisie-a-feuille-d-arnoise>

<https://www.arvalis-infos.fr/intervenir-des-l-interculture-pour-gerer-l-ambroisie-a-feuilles-d-arnoise-@/view-16214-arvarticle.html>

<http://www.infloweb.fr/ambroisie-a-feuilles-darnoise>

[Flyer : La lutte contre l'ambroisie en milieu agricole](#)

[Flyer : Ambroisie et machines agricoles](#)

[Recueil d'expériences de gestion de l'ambroisie en contexte agricole \(PDF\)](#)

[Vidéo – les impacts de la plante en milieu agricole – intervention DGAL e-colloque juin 2021 \(0:28-5:00\)](#)

[Vidéo – les innovations techniques et scientifiques en agriculture – intervention Bruno Chauvel e-colloque juin 2021 \(25:12-36 :59\)](#)